

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉALDOSSIER R-4008-2017
Phase 1, Étape B
Volet visant l'approbation des caractéristiques
d'un contrat d'achat de GNR (Saint-Pie)

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ACHAT ET VENTE DE GAZ NATUREL
RENOUVELABLE (« GNR ») PAR ÉNERGIR

ÉNERGIR

Demanderesse

-et-

LE REGROUPEMENT SÉ-AQLPA-GIRAM,
CONSTITUÉ PAR :
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA) ET
LE GROUPE D'INITIATIVES ET DE
RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU
(GIRAM)

Intervenant

**CARACTÉRISTIQUES D'UN CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT PAR ÉNERGIR
EN GAZ NATUREL RENOUVELABLE (SAINT-PIE)**

MÉMOIRE

VERSION CONFIDENTIELLE

M. Jean Schiettekatte, Analyste
M. André Bélisle, Analyste
M^e Dominique Neuman, LL.B., Procureur

Préparé pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :
Stratégies Énergétiques (S.É.)
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

Le 23 août 2021